

# Leji. Lajoie des Finances inc.



Patrick et Nadine

## LA SÉCURITÉ DE VOS INVESTISSEMENTS

Malheureusement, peu de gens consacrent le temps nécessaire à faire un suivi adéquat de leurs placements ou de leur conseiller. Je ne suis pas en train de vous recommander de devenir des experts dans le domaine et d'étudier le sujet en profondeur! Cependant, il est important de prendre le temps périodiquement pour faire un suivi, poser des questions et faire les vérifications nécessaires sur vos avoirs et vos conseillers.

Voici quelques points à vérifier ou à connaître afin de vous procurer la tranquillité d'esprit que vous méritez. La vérification vous prendra 5 minutes.

1. Tout conseiller doit détenir un permis approprié pour faire son travail. Assurez-vous que votre conseiller financier est bien inscrit auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. La liste est disponible au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca). Il y a deux registres, un pour les fonds mutuels et l'autre pour les actions. Vous pouvez également faire la vérification par téléphone au 514 395-0337.

2. Assurez-vous que le courtier auquel est rattaché votre conseiller a une excellente réputation. Je travaille au sein du Groupe financier PEAK. Créé en 1992, le groupe financier PEAK, un des tout premiers groupes financiers indépendants au Canada. Il compte aujourd'hui plus de 600 conseillers financiers indépendants attentifs aux besoins de

plus de 100 000 investisseurs canadiens, d'un océan à l'autre. PEAK détient plus de 5 milliards de dollars d'actifs sous gestion, ce qui en fait l'un des plus grands courtiers indépendants au Canada.

Grâce à ses valeurs d'intégrité, d'indépendance et d'innovation, PEAK se hisse régulièrement au palmarès des 100 sociétés en plus forte croissance au Canada, selon le classement de la revue *PROFIT* ainsi qu'au Top 9 des courtiers multidisciplinaires au Canada.

3. Nous comptons parmi nos fournisseurs certaines des plus grandes institutions financières au Canada, telles que : Mackenzie, Banque TD, Banque Nationale, Manuvie, CI, AGF pour ne nommer que celles-là.

4. Vous avez accès à votre relevé de portefeuille 24 heures sur 24 par l'entremise du service Internet « PEAK en ligne ». De plus, vous pouvez à tout moment vérifier l'exactitude des informations contenues sur vos relevés directement auprès des compagnies d'investissements.

5. Je n'accepte aucun argent comptant ou chèque libellé à mon nom personnel. Tous les dépôts d'investissements doivent être fait au nom de PEAK et sont déposés auprès de notre fiduciaire Banque TD/Canada Trust.

6. Assurez-vous que vos avoirs sont bien diversifiés et investis de façon

stratégique. Il est important de détenir plusieurs positions dans des secteurs variés et de détenir le pourcentage approprié de revenus fixes qui correspond à votre profil d'investisseur.

Il y a également un certain nombre de gens floués qui l'ont été en raison de leur appât du gain. Des promesses de rendement irréalistes peuvent inciter certains investisseurs à confier leur argent à des gens peu scrupuleux. Si le rendement proposé est trop beau pour être vrai, posez-vous des questions!

En définitive, pour vous protéger, il faut toujours être prudent, faire ses devoirs et ses vérifications, et agir en connaissance de cause et non pas sur l'impulsion du moment.

Vous pouvez dormir tranquille, dans notre organisation, vous n'avez rien à craindre, vous pouvez faire les vérifications nécessaires...

Vous connaissez un proche ou un ami qui pourrait bénéficier de ces conseils ?

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de leur faire parvenir cette publication trimestrielle.

Questions ou commentaires ?  
Tél: (514) 892-4433

[nlajoie@peakgroup.com](mailto:nlajoie@peakgroup.com)